

# BIENVENUE À PSL

LIVRET D'ACCUEIL

UNIVERSITÉ PSL

ÉDITION 2018/19



## VOS CONTACTS À PSL

Université PSL  
60, rue Mazarine  
75006 Paris  
tél : 01 85 76 08 70  
contact@psl.eu

[psl.eu](https://psl.eu)

### Suivez toute l'actualité de PSL

Pour ne rien rater des événements culturels, artistiques, scientifiques ou sportifs de PSL, partager ou commenter toute l'actualité de PSL :

   Université PSL

### Étudiants internationaux

welcomedesk@psl.eu  
01 75 00 02 91

 PSL Welcome Desk

### Vie associative (Union PSL)

[union.psl@psl.eu](mailto:union.psl@psl.eu)

### Se connecter au wifi

Connectez-vous à Eduroam, le réseau wifi sécurisé accessible dans de nombreuses universités et centres de recherche en France et à l'international. Pour configurer eduroam, RDV sur : [eduroam.fr](https://eduroam.fr)



## SOMMAIRE

- 4 BIENVENUE À PSL
- 6 À PROPOS DE PSL
- 7 UN CAMPUS AU CŒUR DE PARIS
- 8 VIE DE CAMPUS
- 18 ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
- 24 SE LOGER
- 30 SANTÉ
- 34 SE DÉPLACER
- 36 SE RESTAURER
- 38 INFORMATIONS PRATIQUES

Graphisme : Hélène Mulot  
Photos & illustrations ©  
Steve Murez p. 2, 3, 11, 36  
Daniel Nicolaevsky p. 1, 9, 18, 19, 30, 34  
Marie Sorribas p. 4  
Projet Luténium p. 8  
Neela Cathelain p.12  
Alexandra Herbaut p. 5, 13  
Alexine Conaut p. 22  
OSC p. 10  
Manon Delarue p. 23, 33  
Study&Co p.17  
Paris-Dauphine p.17  
CIUP p. 29



“  
À vous d'écrire la suite  
de cette Histoire”

**ALAIN FUCHS**  
Président de PSL

Chères PSL-iennes et chers PSL-iens,

Au nom de toute la communauté de PSL, bienvenue dans notre université !

PSL est le lieu où les arts, les sciences et l'ingénierie sont réunis pour vous offrir un environnement idéal où vous former, créer, innover.

Comme tous les étudiants de PSL, vous avez été choisis pour votre talent. Votre diversité, géographique, sociale et culturelle, constitue pour nous un atout.

De la licence au doctorat, vous aurez la possibilité de suivre des cursus à la croisée de nos établissements et des disciplines. Vous bénéficierez d'un taux d'encadrement parmi les plus élevés de France, d'une vie associative riche en événements sportifs, artistiques, scientifiques et culturels.

Vous serez formés au plus près de la recherche en train de se faire dans nos 181 laboratoires, découvrirez les

grands programmes, disciplinaires et interdisciplinaires, lancés depuis 2012.

Que vous deveniez artistes, chercheurs, professeurs, entrepreneurs ou cadres supérieurs, nos enseignants et nos chercheurs vous transmettront ce qu'ils ont de plus précieux : une grande exigence intellectuelle, la conscience de votre responsabilité sociale, individuelle et collective, l'ouverture à un monde globalisé.

27 lauréats du prix Nobel, 10 Médailles Fields, 3 Prix Abel, 50 César et 79 Molière vous ont précédés. A vous d'écrire la suite de cette Histoire, celle d'une institution en plein devenir, classée 4<sup>e</sup> mondiale des universités de moins de 50 ans (THE\* et QS\*\*) et première université du Millénaire (Classement THE).

Convaincu que votre expérience à PSL sera fructueuse et mémorable, je vous souhaite une année pleine de réussite.

\* Times Higher Education (THE)  
\*\* Quacquarelli Symonds rankings (QS)



**SOPHIE GUILLET**  
Co-présidente de l'Union PSL 17/18  
Diplômée du CPES, aujourd'hui en master à Paris-Dauphine

La richesse de PSL ? Sa grande diversité de profils d'étudiants qui permet à chacun de sortir du cocon que constitue son école ou sa formation et de s'ouvrir aux autres, parce que c'est finalement un moyen de se découvrir soi-même. Pour poursuivre cette expérience et favoriser les moments de rencontres et d'échanges avec des étudiants de tous horizons, j'ai rejoint l'Union PSL et j'en suis devenue co-présidente en 2017. L'Union PSL, c'est une sorte de BDE à l'échelle de PSL, dont la mission est de fluidifier les synergies inter-établissements pour développer la vie étudiante de l'Université et faire émerger une identité PSL.

Nous sommes une équipe dynamique venant de 11 établissements et nous organisons des événements toute l'année, à l'image de la Garden Party du 25 mai dernier. Shows pompoms, fanfares, groupes de musique, agrémentés d'un buffet et d'un bar, soit tous les ingrédients nécessaires pour clôturer l'année académique !

Incontestablement ce sont les étudiants qui font vivre l'Université. Si le pan sportif et culturel ou celui de la vie estudiantine sont évidents, le pan académique l'est tout autant. Au cœur de notre quotidien, il y a nos cours et via PSL, l'opportunité unique de côtoyer des étudiants d'horizons complètement différents.

“  
Ce sont  
les étudiants  
qui font vivre  
l'Université”

Et, comme il faut un esprit sain dans un corps sain, c'est avec PSL Sport que je continue ma quête de rencontres. En pratiquant l'escrime à l'ENS, j'ai pu participer au PSL Fencing Tournament, qui m'a fait voyager au travers de matchs contre des tireurs Anglais ou Hollandais... Une manière de vivre PSL par-delà la France, finalement.

La chance d'un étudiant de PSL semble être sa capacité de mobilité inégalée et plutôt éclectique, puisque tant sur le plan académique que culturel, associatif ou sportif, nous pouvons franchir les portes des autres établissements. Et, comme tant d'autres étudiants de PSL, j'ai foulé le sol des Arts-Déco, de la Kfet de Chimie ParisTech ou la pelouse du jardin de MINES ParisTech, côtoyé des artistes, des ingénieurs ou des littéraires au quotidien, et j'ai constaté comme eux que c'est enrichissant sur le plan personnel et que cela crée des amitiés pour le moins improbables (et des débats enflammés) !

## À PROPOS DE PSL

Située au cœur de Paris, l'Université PSL offre l'environnement idéal à une culture académique d'excellence, de création et d'innovation : 4 500 enseignants chercheurs, 181 laboratoires, 17 000 étudiants et une dizaine d'incubateurs, fablabs et espaces de co-working pour les étudiants entrepreneurs.

Arts, Sciences, Ingénierie, Sciences Humaines et Sociales sont au cœur de son ambition intellectuelle et scientifique. Université globale, ancrée dans l'interdisciplinarité, sélective, engagée dans la promotion des talents et l'égalité des chances, PSL crée le monde de demain.

### PSL en quelques chiffres

**17 000** étudiants  
**4 500** chercheurs  
**3** grands organismes de recherche  
**181** laboratoires  
**172** start-up créées  
**+ 5 millions** d'ouvrages et documents  
**91** bibliothèques et musées

**27** Prix Nobel  
**10** Médailles Fields  
**3** Prix Abel  
**46** Médailles d'or du CNRS  
**50** César  
**79** Molière

### PSL dans les classements



**4°** rang mondial des universités de moins de 50 ans (QS et THE)



**1<sup>re</sup>** université du Millenium (THE)

### L'Université PSL



Avec le soutien de



Associés



## UN CAMPUS AU COEUR DE PARIS



### ASSOCIÉS

BEAUX-ARTS DE PARIS  
 COLLÈGE DE FRANCE  
 ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT  
 ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES  
 ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DÉCORATIFS  
 CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE  
 CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS  
 INSTITUT DE BIOLOGIE PHYSICO-CHIMIQUE - FONDATION EDMOND DE ROTHSCHILD  
 INSTITUT LOUIS BACHELIER  
 LA FÉMIS

\* Le campus Jourdan ENS-PSE accueille une partie de la communauté de la Paris School of Economics, les départements d'économie, de sciences sociales et de géographie de l'ENS, certaines formations PSL (CPES, ITI, Collège des Masters), mais aussi la Vie étudiante.

REC

# VIE DE CAMPUS

Vie associative, culture, sports, musées, bibliothèques et ressources numériques... PSL vous offre un cadre d'études riche et stimulant, en plein cœur de la plus belle ville étudiante du monde ! En tant qu'étudiant(e) de PSL, vous avez accès aux activités de plus d'une vingtaine d'établissements.

Pour connaître le détail des services proposés par chaque campus, RDV sur leur site internet. Voici quelques exemples des services offerts par PSL.

## VIE ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE

Faire partie d'une association est un formidable moyen de s'ouvrir aux autres et de rencontrer des étudiants d'horizons différents.

Plus d'une centaine d'associations étudiantes s'activent tout au long de l'année pour faire vivre le campus PSL. Qu'elles soient culturelles, artistiques, sportives, ou encore humanitaires, elles font vibrer le campus au quotidien et sont l'occasion de vous investir dans des projets collectifs passionnants.

→ **Infos :** [psl.eu](http://psl.eu) > **Vie de campus** > **Vie associative**

### L'Union PSL

C'est l'association dédiée au développement de la vie étudiante entre les établissements de PSL. Elle organise des événements fédérateurs où se rencontrent les étudiants de PSL venant de tous les établissements. À leur actif : le Jour de la Pensée, les agoras PSL, Le campus d'hiver (forums d'associations), soirées festives, visites d'établissements... N'hésitez pas à les contacter, si vous souhaitez rejoindre l'équipe, et initier de nouveaux projets !

→ **Contact :** [union.psl@psl.eu](mailto:union.psl@psl.eu)  
[unionpsl.univ-psl.fr](http://unionpsl.univ-psl.fr) | [facebook.com/unionPSL](https://facebook.com/unionPSL)

### Les Bureaux des Elèves (BDE)

Les BDE organisent tout au long de l'année universitaire des événements festifs, associatifs ou culturels et sont aussi une source de bonnes informations sur la vie de votre établissement.

→ **Infos :** [psl.eu](http://psl.eu) > **Vie de campus** > **Vie associative** > **BDE**

### Financez votre projet

PSL soutient l'engagement associatif et les projets de ses étudiants grâce aux appels à initiatives étudiantes PSL, publiés deux fois par an (septembre et janvier) sur son site internet. Une seule condition : proposer un projet en association avec des étudiants d'autres établissements de PSL.

→ **Renseignements :** [initiatives.etudiantes@psl.eu](mailto:initiatives.etudiantes@psl.eu)



### en plus

#### Vous souhaitez monter votre association ?

Pour vous guider : consulter les fiches pratiques d'Animafac, le réseau des associations étudiantes ([animafac.net](http://animafac.net)) et le site de la Maison des Initiatives étudiantes de Paris ([mie.paris.fr](http://mie.paris.fr)).



## ARTS ET CULTURE

### Orchestre et Chœur PSL

Vous jouez d'un instrument ou vous chantez ?

Partagez l'aventure de l'Orchestre et Chœur Paris Sciences & Lettres (OSC-PSL) ! Encadrés par des musiciens de haut niveau, vous participerez, dans une ambiance conviviale, à une saison de concerts prestigieux auprès de solistes de renom international. Les concerts sont aussi accessibles aux étudiants de PSL à un tarif préférentiel (5 €). Certains établissements de PSL incluent cette pratique orchestrale et chorale dans le cursus sous forme d'ECTS.

→ Renseignements :  
[orchestreetchoeurpsl.fr /](http://orchestreetchoeurpsl.fr/)  
01 42 62 71 71



### Les semaines des arts PSL

Deux moments forts sont organisés dans les établissements de PSL durant plusieurs jours. Le festival de musique PSL (mars/avril) et le Parcours des Arts (juin/juillet).

### Médiation scientifique

Imaginé en 1994 par Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique, l'ESPGG (Espace des Sciences Pierre-Gilles de Gennes) participe à la valorisation de la recherche et de son patrimoine historique. Venez célébrer la recherche sous toutes ses formes (rencontres, débats, conférences, ateliers expérimentaux), lors des soirées organisées tous les mois. L'ESPGG vous invite à valoriser vos travaux et vos projets, rencontrer le public et tester vos idées !

L'animation et la médiation scientifique vous intéressent ? L'ESPGG accueille avec plaisir les étudiants bénévoles qui souhaitent partir à la rencontre du grand public. [espgg.org](http://espgg.org)

→ Contact : [contact-espgg@espci.fr](mailto:contact-espgg@espci.fr)

### Bibliothèques et musées

Retrouvez sur PSL-Explore l'ensemble des informations (adresses, heures et jours d'ouverture etc.) concernant l'accès aux 90 bibliothèques et musées du campus PSL. [explore.univ-psl.fr](http://explore.univ-psl.fr)

PSL-Explore est le site de diffusion des savoirs de PSL. Son objectif : faire découvrir aux étudiants, enseignants et chercheurs de PSL et d'ailleurs, ainsi qu'au grand public, les richesses et les ressources de notre université de recherche, sous toutes leurs formes. PSL-Explore inclut un outil de recherche documentaire qui signale et donne accès en un seul endroit aux ressources des établissements membres de PSL, soit près de 5 millions de documents : manuscrits, livres, documents numérisés, articles, archives, mais aussi partitions, enregistrements sonores, ou vidéos. Le site propose également un large éventail de contenus : conférences, focus, expositions virtuelles, films, ou MOOC.

## AUTRES

## BIBLIOTHÈQUES

## PARISIENNES

La Bibliothèque nationale de France (BnF) – site François – Mitterrand (Paris, 13<sup>e</sup>).  
[bnf.fr](http://bnf.fr)

La Bibliothèque publique d'information (BPI), Centre Pompidou (Paris, 4<sup>e</sup>).  
[bpi.fr](http://bpi.fr)

Le réseau des bibliothèques de la ville de Paris :  
[bibliotheques.paris.fr](http://bibliotheques.paris.fr)

Ressources documentaires en ligne : [ruedesfacs.fr](http://ruedesfacs.fr)



# SPORT



Le Sport à PSL c'est 30 disciplines, individuelles ou collectives, encadrées par des professionnels certifiés ou des étudiants passionnés.

Abdos-fessiers, aikido, badminton, basket, body-tonic, boxe, bridge, danse modern-jazz, escalade, escrime, football, futsal, golf, hand-ball, karaté, krav maga, musculation, natation, parachutisme, pilates, plongée, renforcement musculaire, tennis, rock 4 temps, rugby, squash, volley-ball, yoga, zumba...

Toutes les activités donnent droit à une UE Sport, sous conditions.

Les cours sont accessibles à tous les étudiants 6j/7, sur des sites sportifs situés à proximité des lieux d'études avec des horaires pratiques et adaptés à la vie universitaire : mi-journée ou le soir à partir de 18h.

Tous les sportifs sont les bienvenus, rejoignez-nous !

→ **Renseignements, inscriptions et planning :**

[psl.eu](http://psl.eu) > Vie de campus > Sports

→ **Contact :** [as-psl@psl.eu](mailto:as-psl@psl.eu)



## téléchargez

### → PSL Sport

Pour consulter le planning, s'inscrire et rester connecté à tout moment à toutes les actus Sports.

### → MyPSL

Services étudiants, sports, bibliothèques, actualités... Avec l'appli MyPSL, tout le campus PSL dans votre poche !

Informations scolaires en temps réel (planning de cours, résultats d'examens, relevés de notes etc.), mais aussi ressources numériques, vie associative et notifications personnalisées (changement d'emploi du temps, alertes sur les événements de PSL).



## LES SPORTS À L'UNIVERSITÉ PSL

+ 30 DISCIPLINES SPORTIVES POUR TOUS



**ÉTUDIANTS, CHERCHEURS OU MEMBRES DU PERSONNEL, REJOIGNEZ LES 5000 SPORTIFS DE L'UNIVERSITÉ PSL**  
Planning des sports, modalités d'inscription et calendrier des événements sportifs sur : [psl.eu](http://psl.eu) : sport

Cotisation AS-PSL 59€

Télécharger l'application PSL Sport



#PSLSport

# MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Sciences, Arts, Ingénierie, Humanités... Tous les savoirs sont à PSL ! Un cadre privilégié pour découvrir de nouvelles disciplines, tisser des liens avec des étudiants d'horizons variés ou accéder à de multiples espaces de vie et de culture. Que ce soit pour enrichir votre parcours, développer des sensibilités nouvelles, stimuler votre fibre entrepreneuriale, ou affiner votre projet d'avenir, profitez des différents dispositifs de mobilité interne proposés à PSL.

## Avec PSL Xtend, poussez la porte des autres amphis !

Des cours, toutes disciplines confondues, accessibles en présentiel sur les différents campus de PSL... Vous en rêviez ? Avec PSL Xtend, la plateforme de cours mutualisés de PSL, vous accédez à toute la richesse de l'offre de formation de PSL. Étudiant.e en lettres, vous souhaitez suivre une master class au Conservatoire national supérieur de musique et de danse ou vous former au langage C++ à MINES ParisTech ? À vous d'envisager les croisements disciplinaires les plus inédits. Profitez de cette expérience académique pour développer vos talents.

→ **Infos et inscriptions :**  
[pslxtend.psl.eu](http://pslxtend.psl.eu)

## Les doubles cursus PSL pour 2 fois plus de compétences

Au sein de PSL, des doubles cursus sont également proposés. Ces doubles diplômes vous permettent de suivre, en parallèle de votre formation initiale, les enseignements d'un autre programme proposé par un établissement de PSL.

→ **En savoir plus :** renseignez-vous auprès des services scolarité ou admissions de votre établissement

## Les PSL weeks, 5 jours d'immersion

Chaque année, PSL vit au rythme des PSL weeks : l'union de plusieurs établissements de PSL pour vous proposer une offre de cours interdisciplinaires. Une opportunité de découvrir de nouvelles disciplines et faire naître vocations ou projets innovants.

### — La PSL-week "Ingénieurs"

Vous êtes étudiant en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année à l'ESPCI Paris, Chimie ParisTech, Mines ParisTech, ou en 3<sup>e</sup> année au CPES ? La PSL-week vous ouvre l'accès à de nouvelles connaissances dans le domaine scientifique et vous permet de découvrir de nouvelles disciplines en lien avec les SHS, l'économie du cinéma (avec le concours de la Fémis), ou bien encore l'entrepreneuriat avec le PSL-Hack.

→ **Infos :** [pslweek.fr](http://pslweek.fr)

### — La PSL-week "Arts"

Le principe : une semaine banalisée pour permettre aux étudiants de la Fémis, du CNSAD et du CPES (spécialisation HTA) d'élargir et croiser leurs connaissances et talents, et d'éveiller leurs sensibilités. L'objectif ? Faire émerger collectivement des projets innovants, embrassant tous les pans de la création artistique.

→ **Infos :** [racontr.com/projects/semaine-inter-ecoles](http://racontr.com/projects/semaine-inter-ecoles)



# ENTREPRENDRE À PSL : LE PSL-LAB



L'espace de coworking de PSL accueille et accompagne des étudiants-entrepreneurs dans leur projet de start-up.

260 m<sup>2</sup> de locaux, 40 postes de travail, 3 espaces de réunion ouverts chaque jour de 9h à 23h... Le PSL-Lab est un lieu d'échange, de synergies et un réservoir de ressources et d'outils dédié à la réussite des étudiants-entrepreneurs labellisés par PSL-Pépite.

2 offres tarifaires sont proposées :

- Pour un étudiant-entrepreneur PSL : 20 € pour 1 mois - 120 € TTC pour 6 mois
- Pour un membre de projet labellisé : 25 € pour 1 mois - 150 € TTC pour 6 mois

Les étudiants locataires disposent en plus d'un accès wifi illimité, imprimante, papeterie, boissons chaudes, prêt de tablettes, casier.

→ **Détails des conditions d'accès au PSL-Lab** et informations sur les autres lieux d'innovation de PSL : [psl.eu](http://psl.eu) > Innovation-et-entrepreneuriat > lieux de l'innovation de PSL  
→ **Adresse :** PSL-Lab, 33 rue Censier, 75005 Paris  
→ **Contact :** [psl-pepette@psl.eu](mailto:psl-pepette@psl.eu) / 07 79 86 24 89



## Les start-ups PSL qui facilitent votre quotidien

### → Job'N'Roll

**Pour trouver un job étudiant**  
Des offres de jobs qui matchent avec votre emploi du temps et votre localisation, et une candidature en quelques clics !  
[jobnroll.fr](http://jobnroll.fr)

### → NOOLOJI

**Pour trouver et financer votre logement**  
Vous recherchez un logement et souhaitez vous rendre utile ? Nooloji vous met en relation avec des hôtes ayant besoin de services à domicile.  
[nooloji.com](http://nooloji.com)

### → GRAAPZ

**Pour manger sain et équilibré pour pas cher**  
Agir contre le gaspillage alimentaire à son échelle ? C'est possible avec Graapz qui récupère pour vous des paniers de fruits et légumes issus des invendus des commerçants de quartier.  
[graapz.com](http://graapz.com)

## NOUVEAUTÉ 2018 : LA CVEC



CVCEC  
Contribution  
Vie Etudiante  
et de Campus

Acquittez-vous de la CVEC avant de vous inscrire dans l'enseignement supérieur  
[cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

Dès la rentrée 2018, avant de vous inscrire dans votre établissement, vous devez fournir une attestation d'acquittement de la CVEC, la Contribution Vie Etudiante et de Campus. Son montant est fixé à 90 €.

### Une démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur

La CVEC permet de développer des services utiles aux étudiants sur leur campus : accès aux soins, accompagnement social, soutien aux projets, pratiques sportives accès à la culture, accueil des étudiants...  
Attention : Les étudiants en formation continue ou en échange international en France (Erasmus etc.) ne sont pas concernés.

### Comment obtenir mon attestation ?

Sur [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr) | À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018

Que vous soyez assujetti ou exonéré, vous pourrez, à l'issue de la démarche, obtenir une attestation d'acquittement de la CVEC.

- Vous devez fournir cette attestation à votre établissement d'enseignement supérieur
- Aucune inscription ne pourra être finalisée sans cette attestation
- En cas d'inscription multiple, cette contribution n'est due que lors de la première inscription

### Quels étudiants sont exonérés ?

- Les boursiers sur critères sociaux du CROUS\* ou les bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles
- Les étudiants réfugiés
- Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire
- Les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

\* À noter : Ne sont donc pas concernées les bourses du gouvernement français (BGF) ou d'un gouvernement étranger (BGE) ainsi que les bourses versées par une structure privée.



### bon à savoir

La création de la CVEC s'accompagne de la disparition de la cotisation annuelle pour la sécurité sociale (217€) et ce, dès la rentrée 2018.

## STUDY&CO : VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES FACILITÉES



Study&Co est une start-up lancée par 2 étudiantes-entrepreneures accompagnées par le programme PSL-Pépite.

Partenaire de PSL, Study&Co est un service d'accueil qui simplifie la vie administrative des étudiants. Cette plateforme centralise toute l'information utile aux étudiants primo-arrivants français ou étrangers (démarches de logements,

transports, assurances, inscriptions, etc.) tout en proposant un accompagnement personnalisé adapté au profil de chacun.

→ **Plus d'informations : [studynco.com](http://studynco.com)**  
Connectez-vous avec le code PSL18

## LA CLINIQUE JURIDIQUE DE PSL



Pour former les étudiants en droit par une expérience pratique tout en leur permettant de mettre leurs savoirs et connaissances au service de leurs concitoyens, l'université Paris-Dauphine et PSL ont créé la Clinique Juridique. Un projet pédagogique et social innovant dont peuvent également bénéficier gratuitement les PSL-iens.

Quel que soit votre problème juridique (contrat, responsabilité, famille, succession, droit du travail etc.), la Clinique juridique PSL / Dauphine propose aux étudiants de PSL des consultations gratuites avec un avocat spécialisé.

→ **En savoir plus : [clinique-dauphine.org](http://clinique-dauphine.org)**

# ÉTUDIANTS

# INTERNATIONAUX

*Les bureaux des relations internationales des établissements de PSL conseillent et orientent chaque année des milliers d'étudiants étrangers. Les professionnels de ces espaces seront vos premiers et indispensables interlocuteurs. Profitez pleinement des services et des nombreuses animations du campus PSL !*

## LE WELCOME DESK PSL



Tout au long de l'année, l'équipe du Welcome Desk PSL, composée d'étudiants bilingues, organise de nombreuses activités pour faciliter votre intégration : tandems linguistiques, ateliers culinaires, joggings collectifs, visites de Paris, soirées étudiantes, etc. Le Welcome Desk accompagne également les étudiants internationaux primo-arrivants dans leurs démarches administratives. Chaque semaine, la newsletter du Welcome Desk vous informera des activités disponibles.

→ Rejoignez-les sur Facebook : [PSL Welcome desk](#)  
→ Contact : [welcomedesk@psl.eu](mailto:welcomedesk@psl.eu) / 01 75 00 02 91

## VOS PREMIÈRES DÉPENSES

**Pour le premier mois, il vous faudra prévoir notamment les dépenses suivantes :**

- Frais de scolarité : renseignez-vous sur le montant et les conditions de paiement sur le site de votre établissement.
- Contribution Vie étudiante et campus (CVEC) uniquement pour les étudiants hors échange : 90€ à payer en ligne sur [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr). Il vous faudra impérativement présenter une attestation de paiement lors de votre inscription dans votre établissement.
- Avancement du dépôt de garantie (montant équivalent à un loyer, ce dépôt vous sera rendu à votre départ si le logement est en bon état).
- Caution pour votre logement (1 mois de loyer), sauf si vous êtes logé en résidence CROUS par notre intermédiaire.
- Assurance habitation (obligatoire).
- Si vous êtes non-européen, vous devrez déboursier 58€ en timbre fiscal pour valider votre visa étudiant en titre de séjour.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Les bourses d'études

Vous pouvez bénéficier de nombreuses aides pour effectuer vos études en France :

- bourses de votre gouvernement ;
- bourses du Gouvernement français ; de l'Union européenne ; des organisations internationales ;
- bourses de votre établissement d'accueil.

Renseignez-vous auprès de votre établissement d'origine, de votre gouvernement et des ambassades de France avant votre départ.

→ **Trouvez une bourse sur Campus Bourses, l'annuaire des programmes de bourse** : [campusfrance.org](http://campusfrance.org) et [bourses.campusfrance.org](http://bourses.campusfrance.org)

### Avez-vous besoin d'un visa ?

Si vous êtes originaire d'un État membre de l'Union européenne, vous n'avez pas besoin de visa pour venir étudier en France. Il est obligatoire si vous n'êtes pas ressortissant d'un pays européen (UE ou EEE), d'Andorre ou de Suisse. Contactez le consulat ou l'ambassade de France de votre pays de résidence pour faire votre demande de visa étudiant au minimum 3 mois avant votre départ.

→ **À savoir** : la procédure en ligne CEF (Centres pour les études en France) est obligatoire pour certains pays : [campusfrance.org/fr/page/a-partirdun-pays-a-procedure-cef](http://campusfrance.org/fr/page/a-partirdun-pays-a-procedure-cef)

### Quel visa demander ?

— Le visa de court séjour pour études (moins de 90 jours). Ce visa dispense son détenteur de titre de séjour sur le territoire et n'est pas renouvelable.

— Le visa "étudiant-concours". Ce visa permet à son détenteur de se présenter à un entretien ou à un concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé. En cas de réussite, l'étudiant peut solliciter, sans retourner dans son pays d'origine, un titre de séjour d'un an renouvelable, à la préfecture.

— Le visa long séjour pour études – titre de séjour (VLS-TS), valable un an. Ce nouveau visa est désormais accordé à l'ensemble des étudiants étrangers (à l'exception des ressortissants algériens, régis par un texte particulier) désirant poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur français.

— Le visa long séjour "scientifique-chercheur" pour les doctorants et chercheurs (séjournant plus de 90 jours). Ce type de visa est recommandé aux doctorants. Ils devront pour l'obtenir demander au préalable à leur établissement d'accueil "une convention d'accueil".

### À votre arrivée en France

Quelle que soit votre nationalité : vous devez régulariser votre situation pour obtenir un titre ou une carte de séjour. De mi-septembre à la fin novembre : au service d'accueil des étudiants étrangers de la CIUP (SAEE) : 17 boulevard Jourdan - 75014 Paris. [ciup.fr](http://ciup.fr)

Le reste de l'année auprès de la préfecture ou de l'OFII de votre lieu de résidence. (Paris : centre de réception des étudiants étrangers de la Préfecture de police : 92, bd Ney, 75018 Paris M° Porte de Clignancourt OU OFII 48 rue de la Roquette 75011 PARIS – M° Bastille).

## TRAVAILLER PENDANT SES ÉTUDES

### La législation du travail en France

Vous êtes autorisé à travailler pendant vos études en France dès lors que vous disposez d'une inscription dans un établissement ouvrant droit au régime étudiant de la Sécurité Sociale et d'un visa de séjour étudiant (VLS-TS) ou carte de séjour étudiant, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne.

Vous pourrez travailler jusqu'à 964 heures au plus dans l'année, ce qui correspond à 60% de la durée normale du travail en France. Toutefois, la durée de travail autorisée est fixée proportionnellement à la durée de vos études (par exemple 482 h maximum pour un enseignement de 6 mois).

La législation évolue régulièrement et il existe plusieurs cas dérogatoires.

→ **Retrouvez toutes les fiches récapitulatives et actualisées sur** : [service-public.fr](http://service-public.fr)

### à savoir

#### Stage

Si vous effectuez un stage, sa durée n'est pas comptabilisée dans la durée de travail autorisée de 964 h (ou 822,5 h pour les étudiants algériens). Vous n'avez donc pas à solliciter une autorisation de travail. Le stage est régi par une convention de stage, l'équivalent du contrat de travail pour les stages. Ce document définit les conditions du stage (durée, rémunération, couverture sociale du stagiaire) et doit être signé par votre établissement, l'entreprise qui vous accueille et vous-même. À noter :

### Trouvez un job

Les établissements proposent régulièrement des "emplois étudiants". Il s'agit d'un recrutement par contrat pour exercer diverses activités (accueil des étudiants, animations culturelles, scientifiques, sociales etc.). Les étudiants bénéficiaires de ces contrats poursuivent leurs études et exercent les activités prévues au contrat selon un rythme approprié. Ce rythme est aménagé en fonction des exigences spécifiques de la formation suivie afin de permettre la poursuite simultanée des études et l'insertion professionnelle des étudiants. Renseignez-vous auprès du service vie étudiante de votre établissement.

→ **Vous pouvez aussi trouver un job sur certains sites spécialisés :**

- [jobnroll.fr](http://jobnroll.fr)
- [jobaviz.fr](http://jobaviz.fr)
- [letudiant.fr](http://letudiant.fr)
- [studyrama.com](http://studyrama.com)
- [jobteaser.com](http://jobteaser.com)

la gratification des stages est obligatoire en France au-delà de 2 mois de travail.

**SMIC** (salaire minimum de croissance) : c'est le salaire minimum légal en France. Son taux horaire varie annuellement (de l'ordre de 9,88 € bruts / heure) [service-public.fr](http://service-public.fr)

#### Important

Vous aurez la possibilité de travailler pendant vos études mais cela ne vous permettra pas de couvrir la totalité de vos dépenses. Un job étudiant ne peut constituer qu'un revenu d'appoint.

## VOCABULAIRE DE LA BANQUE

### Autorisation de prélèvement

Opération par laquelle une personne ou un organisme est autorisé à prélever des fonds sur votre compte en une ou plusieurs fois. L'autorisation de prélèvement mensuelle est souvent utilisée pour payer les frais de transport, les assurances, etc.

### Intérêts débiteurs (ou agios)

Intérêts perçus par la banque sur un compte dont le solde est débiteur. Le calcul des agios est journalier. Par ailleurs, même l'utilisation d'un découvert autorisé donne lieu au paiement d'agios.

### Virement

La banque (à la demande du titulaire du compte) est autorisée à créditer le compte d'un bénéficiaire. Le virement peut être ponctuel ou mensualisé comme dans le cadre du paiement automatisé d'un loyer.

### RIB - Relevé d'identité bancaire

On trouve souvent un RIB à la fin des carnets de chèques ou en tête du relevé de compte. Il s'agit d'une série de numéro qui permet l'identification de votre compte. Vous devrez fournir un RIB à un organisme pour mensualiser vos paiements (par exemple à la RATP) ou à un organisme pour être dédommagé (la Sécurité sociale).

## OUVRIR UN COMPTE

Avant de partir, si vous disposez d'un compte dans votre pays d'origine, renseignez-vous auprès de votre établissement bancaire afin de savoir s'il est partenaire d'un organisme français, cela facilitera vos démarches.

### Pourquoi ouvrir un compte en banque ?

Si vous résidez plus de 3 mois en France, il est conseillé d'ouvrir un compte en banque. Certains organismes comme la CAF ou l'assurance maladie remboursent exclusivement par virement bancaire, sur un compte domicilié en France. Un compte en banque sera également utile pour mensualiser le paiement des frais de transport.

Délais : un délai moyen de 15 jours est nécessaire pour obtenir une carte bancaire et un chéquier.

### Comment ouvrir un compte ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller afin de signer un contrat d'ouverture de compte, appelé également "convention". À la prise du rendez-vous, demandez des précisions sur les papiers nécessaires à l'ouverture d'un compte.

### Papiers nécessaires

- Une pièce d'identité : passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.
- Le titre de séjour ou récépissé en cours de validité pour les étudiants non européens.
- Un justificatif de domicile : quittance de loyer, facture d'électricité ou attestation d'hébergement et photocopie de la carte d'identité de votre hébergeant.
- Une photocopie de la carte d'étudiant : si elle n'est pas encore éditée, un certificat de scolarité à retirer auprès du service de scolarité.
- Un dépôt de 15 € minimum pour ouvrir le compte, en traveller's chèques ou en liquide.

## CHECK LIST

### Documents à avoir

Comme tous les étudiants internationaux, européens ou non, en programme d'échange ou non, vous aurez à effectuer des démarches administratives en France pour lesquelles vous devrez présenter un certain nombre de documents :

- Passeport ou carte nationale d'identité pour les membres de l'espace Schengen (en cours de validité).
- Acte de naissance et sa traduction certifiée (Pour les étudiants européens, il existe des actes de naissance plurilingues qui évitent de devoir payer une traduction).
- Carnet de santé, radiographies récentes.
- Justificatifs précisant les couvertures sociales souscrites dans votre pays :
  - étudiants de l'Union européenne : le formulaire S1 ou votre carte d'assuré européenne,
  - étudiants québécois : le formulaire SE401Q102bis ou SE401Q106.
- Attestation d'inscription dans l'établissement d'accueil.
- Dernier diplôme obtenu et relevé de notes correspondant et leurs traductions certifiées.
- Attestation de réussite à des tests de français ou d'anglais selon la langue d'enseignement de votre programme.
- Permis de conduire (optionnel).

### Les dispositifs d'accueil

Renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil sur les dispositifs prévus : journée d'accueil, semaine d'intégration, etc., et prévenez-les de votre arrivée.

Demandez également les horaires d'ouverture pour votre inscription administrative ou essayez d'obtenir un rendez-vous.

### Prévenir de son arrivée

Prévenir le propriétaire du logement ou la résidence de son arrivée.

Si vous êtes logé en résidence universitaire : l'accueil vous remettra la clé de votre logement. Attention ! L'accueil ferme à 16 h et le week-end.

Si vous êtes logé dans le privé : contactez votre propriétaire et prenez un rendez-vous pour effectuer l'état des lieux d'entrée et la remise des clés.



### important

Ne faites pas de photos d'identité par avance dans votre pays, celles-ci ne seront pas acceptées pour les documents officiels. Vous trouverez à proximité de votre établissement d'accueil, principalement dans les stations de métro ou dans les gares RER, des photomats (des cabines photos) qui délivrent des photos au format "photos d'identité".

# SE LOGER

En tout premier lieu, renseignez-vous avant votre arrivée auprès de votre établissement d'accueil pour connaître **les services d'accès au logement proposés**. Certains réservent des logements pour leurs étudiants internationaux.

En France, les étudiants de toutes nationalités bénéficient **d'aides spécifiques de l'État** pour se loger.

La France est le seul pays d'Europe à offrir un tel dispositif.

## TROUVER SON LOGEMENT

### Plateforme PSL Housing

PSL tient à faciliter l'accès au logement de ses étudiants en proposant via la plateforme PSL Housing une offre de logement situé en plein de cœur de Paris. Cette plateforme en ligne recense l'ensemble des logements adaptés et disponibles pour les étudiants de PSL. En un clic, vous pourrez retrouver toutes les offres (location et colocation) en France et en Europe.

→ Infos : [pslhousing.univ-psl.fr](https://pslhousing.univ-psl.fr)

→ Contact : [logement.pslhousing@univ-psl.fr](mailto:logement.pslhousing@univ-psl.fr)

### La Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)

La CIUP accueille tout au long de l'année des étudiants étrangers et français inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur (en priorité en Île-de-France) mais aussi des chercheurs (titulaires d'un doctorat) et artistes. Vous serez logé dans l'une des 40 maisons au sein du campus international de la CIUP au cœur de Paris et bénéficierez d'un ensemble de services (bibliothèque, théâtre, cours et équipements sportifs, espaces de restauration, activités culturelles, démarches administratives...).

→ Procédure d'admission : [ciup.fr](https://ciup.fr)

### Les résidences universitaires du CROUS

Les logements en résidence universitaire sont essentiellement réservés aux boursiers du gouvernement français et aux étudiants en mobilité encadrée (programme d'échange). Si vous obtenez une chambre en résidence universitaire, prévoyez d'arriver en semaine, du lundi au vendredi, avant 16h. L'accueil ferme à 16h et le week-end.

→ Infos : [crous-paris.fr](https://crous-paris.fr)

→ Voir aussi : [lokaviz.fr](https://lokaviz.fr) qui propose des logements de particuliers labellisés par le CROUS.

## PSL HOUSING

LE SERVICE LOGEMENT DE L'UNIVERSITÉ  
PARIS SCIENCES & LETTRES  
THE HOUSING FINDER BY PARIS SCIENCES & LETTRES



[pslhousing.univ-psl.fr](https://pslhousing.univ-psl.fr)

Contact : [logement.pslhousing@univ-psl.fr](mailto:logement.pslhousing@univ-psl.fr) — 01 78 09 12 25



## bon à savoir

### À éviter

Certaines agences dites "marchands de listes" proposent un accès à leurs offres pendant une période donnée (souvent 4 mois) contre des frais de dossier très élevés (entre 150 et 450 €). Ces offres ne sont ni assez nombreuses ni d'assez bonne qualité et le plus souvent obsolètes. Vous aurez donc payé ces frais de dossier pour rien !

Une question sur le logement-étudiant à PSL ?  
→ Contact : [logement-psl@psl.eu](mailto:logement-psl@psl.eu)

## Les résidences étudiantes privées

Les résidences étudiantes privées proposent des appartements meublés, généralement des studios avec services annexes : laverie, salle de gym, surveillance générale, wifi. Des frais de dossier sont à prévoir. Ces résidences ouvrent droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement).

→ **Information, visite, bail en ligne et réservation** : [adele.org](http://adele.org) — [estudines.com](http://estudines.com)

## Le logement solidaire

Plusieurs associations mettent en relation étudiants et personnes proposant une chambre dans leur logement.

→ **Inscription et information directement en ligne** :

- [ensemble2generations.fr](http://ensemble2generations.fr)
- [leparisolidaire.fr/wp](http://leparisolidaire.fr/wp)
- [logements-etudiants.org](http://logements-etudiants.org)

## La colocation

Certains sites spécialisés proposent des annonces de colocation dans la capitale

- [appartager.com](http://appartager.com)
- [macoloc.fr](http://macoloc.fr)
- [location-etudiant.fr](http://location-etudiant.fr)
- [locservice.fr](http://locservice.fr)

Le projet kaps (Kolocation à Projets Solidaires) repose sur un principe simple : une colocation étudiante dans un quartier populaire, reliée à un projet social mené avec et pour ses habitants. Pour les étudiants intéressés par le projet kaps, rendez-vous sur le site : [rejoins.afev.org/kaps](http://rejoins.afev.org/kaps)

CoopColoc : C'est un dispositif innovant de colocations étudiantes sur Paris dont les logements proposés sont issus du parc social : [coopcoloc.fr](http://coopcoloc.fr)

## Hébergement chez l'habitant

- [homestay.com](http://homestay.com)
- [parisacademicrentals.com](http://parisacademicrentals.com) (pour les étudiants américains uniquement).

**Courts séjours**, en attendant de trouver un logement Réservez une chambre dans une auberge de jeunesse :

- [bvjhostelparis.com](http://bvjhostelparis.com)
  - [mije.com](http://mije.com)
  - [fuaj.org](http://fuaj.org)
- ou dans un hôtel
- [bedandcrous.com](http://bedandcrous.com)
  - [booking.com](http://booking.com)
  - [hotels.com](http://hotels.com)
  - [kayak.com](http://kayak.com)

## Sites de location spécialisés pour les étudiants internationaux

- [uniplaces.com](http://uniplaces.com)
- [ads.fusac.fr](http://ads.fusac.fr)
- [safehouse.fr](http://safehouse.fr)

mais aussi plateformes d'échange gratuites :

- [studyenjoy.com](http://studyenjoy.com)
- [swapandstudy.com](http://swapandstudy.com)

Autres sites :

- [leboncoin.fr](http://leboncoin.fr)
- [seloger.com](http://seloger.com)
- [pap.fr](http://pap.fr)

## VOCABULAIRE DE LA LOCATION

### m<sup>2</sup> (mètre carré)

Unité de mesure des surfaces d'habitation. Le terme "loi Carrez" correspond au nom de la loi sur le métrage des surfaces en France.

### Les charges

Les prix des loyers sont indiqués hors charges (HC ou HT) et/ou avec charges comprises (CC ou TCC). Les charges locatives mensuelles comprennent le plus souvent l'entretien de l'immeuble et les taxes locatives. Généralement, ces charges incluent l'eau froide (demandez confirmation) et parfois le chauffage, on parle alors de "chauffage collectif".

### L'état des lieux

Ce document est rédigé à l'entrée et à la sortie du logement en présence du locataire et du propriétaire, lors de la remise des clés. Il s'agit de noter précisément l'état général de l'appartement (propreté, installation électrique, chauffage, peintures des murs, sols, sanitaires, etc.).

Attention, la comparaison de ces deux documents servira de référence pour constater les éventuels dégâts et établir les responsabilités. Le propriétaire décidera sur cette base de rendre tout ou partie du dépôt de garantie à votre départ.

### Le délai de préavis

Pour quitter votre logement, il faut impérativement prévenir son propriétaire dans les délais fixés par la loi, appelés "délai de préavis". Ce délai est fixé à 1 mois pour les locations sur Paris et sa banlieue. Le courrier signifiant votre départ du logement doit être envoyé en courrier recommandé avec accusé de réception. Le propriétaire sera en droit de réclamer les mois de loyer dûs.

### Le garant

Ou autrement dit la caution, est une personne qui s'engage à l'égard du propriétaire à payer les dettes du locataire. Le Garant est donc tenu de s'acquitter du loyer et des charges locatives en cas de défaut de paiement du locataire (Article 2288 du Code civil).

### Le bail

Il s'agit du contrat de location qui matérialise les droits et les obligations du propriétaire et du locataire. Certaines mentions et informations doivent obligatoirement y figurer. Les règles dépendent du fait que le logement soit meublé ou vide.

# LES DÉMARCHES POUR LOUER SON LOGEMENT

En France, les étudiants de toutes nationalités bénéficient d'aides spécifiques de l'Etat pour se loger. La France est le seul pays d'Europe à offrir un tel dispositif.

## Les aides au logement

Le loyer constitue un poste important dans votre budget. Ne négligez donc pas d'éventuelles aides au logement.

Aides au loyer mensuel : APL et ALS

Pour vous aider à payer votre loyer et vos charges, vous pouvez bénéficier de l'Aide personnalisée au logement (APL) ou de l'Allocation de logement à caractère social (ALS). Les deux sont versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF).

— **L'ALS est l'allocation logement à caractère social.** Elle peut être versée pour une chambre en foyer ou en résidence universitaire, mais également pour un studio, un appartement, une maison en ville. C'est l'aide la plus versée aux étudiants.

— **L'APL est l'aide personnalisée au logement.** Elle est versée directement par la CAF aux logements conventionnés. La plupart des logements sont conventionnés, notamment ceux gérés par les organismes HLM et les résidences du CROUS.

Pour établir votre budget, faites une simulation de l'aide au logement à laquelle vous pourriez avoir droit sur le site de la CAF ([caf.fr](http://caf.fr)). Pour entreprendre les démarches, suivez le guide des allocations au logement étudiant mis à disposition sur le site de la CAF. Ne tardez pas à envoyer votre dossier, les aides de la CAF ne sont plus rétroactives !

## Les dispositifs de garantie :

### Visale

Le dispositif Visale offre une solution de caution locative pour les étudiants de moins de 30 ans (jusqu'au 31<sup>e</sup> anniversaire), pour un logement du parc locatif privé ou social d'un loyer inférieur à 1500 € en Ile de France.

→ **Demande en ligne sur [visale.fr](http://visale.fr)**

### La CLE

La Caution locative étudiante (CLE) est une garantie de l'État ouverte aux étudiants dépourvus de garants personnels pour faciliter leur accès à un logement. Le dispositif s'adresse aux étudiants réunissant les conditions suivantes :

- disposant de revenus mais sans caution familiale, amicale ou bancaire ;
- cherchant à se loger en France, pour y faire leurs études ;
- âgés de moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de signature du bail ; ou âgés de plus de 28 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de signature du bail sous réserve d'être doctorants ou post-doctorants de nationalité étrangère.

→ **Faire une demande :**  
[messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)

### Dépôt de garantie

Le montant du dépôt de garantie est limité à un mois de loyer hors charges s'il s'agit d'une location vide (deux mois en location meublée). Il s'agit d'un dépôt d'argent qui vous est rendu dans un délai maximum de 2 mois après vérification de l'état du logement et de la remise des clés. Le propriétaire est autorisé à retirer de cette somme les montants nécessaires à la remise en l'état en cas de dommages et sur justificatifs.



Cité internationale universitaire de Paris (CIUP)

## Assurance logement et responsabilité civile

Lors de la souscription du contrat de location, vous devez impérativement souscrire à une assurance « multirisques habitation » qui couvre les risques d'incendie, dégâts des eaux, vols, etc et la délivrer chaque année au propriétaire. L'assurance responsabilité civile vous permet d'être couvert si vous causez accidentellement un tort à un tiers. Elle est obligatoire en France. Elle est souvent comprise dans l'assurance habitation (attention à ne pas la payer 2 fois). Les banques et les mutuelles étudiantes proposent ce type de contrat.

## L'abonnement chauffage et électricité

À l'entrée d'une location privée, vous devez ouvrir un abonnement pour l'électricité. EDF-GDF : [bleuciel.edf.com](http://bleuciel.edf.com)

## La taxe d'habitation

La taxe d'habitation est une taxe annuelle (payable tous les ans) qui contribue au financement des services rendus par la collectivité. Pensez à demander si votre logement y est soumis, ainsi que son montant approximatif.

## Les aides juridiques

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Paris est une association qui a pour mission d'assurer un conseil juridique sur toute question portant sur le logement. Des permanences gratuites sur rendez-vous sont assurées dans toutes les mairies d'arrondissement.

→ **Pour connaître les horaires et prendre rendez-vous :**  
[adil75.org//nos-permanences](http://adil75.org//nos-permanences).  
→ **Infos sur les aides au logement :**  
[psl.eu](http://psl.eu) > **vie de campus** > **Paris est notre campus** > **se loger**

# MA SANTÉ

Le système de santé en France comprend une assurance maladie de base (la Sécurité sociale ou "Sécu") obligatoire et une assurance maladie complémentaire (la mutuelle) facultative.

## LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Elle est obligatoire pour tous les étudiants et permet de bénéficier d'un remboursement partiel ou total des frais médicaux.

**À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018**, si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur, vous n'avez aucune démarche à effectuer pour votre affiliation à la sécurité sociale car vous restez affilié à votre régime actuel de protection sociale, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux.

**Si vous étiez déjà étudiant.e en 2017/2018**, vous êtes déjà inscrit.e à une mutuelle étudiante comme centre de gestion de votre sécurité sociale, vous restez rattaché.e à cette mutuelle en 2018/2019. Vous n'êtes plus redevable de la cotisation annuelle de 217 € et basculerez automatiquement sur le régime général au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Afin de bien percevoir vos remboursements de frais de santé, il vous faudra créer un compte ou mettre à jour vos informations personnelles sur [ameli.fr](http://ameli.fr) ou sur l'application ameli.

**Étudiants internationaux** (Hors EEE et Québec) et résidents des collectivités d'outre-mer (Nouvelle Calédonie, Polynésie française ou Wallis et Futuna) Pour entreprendre ou poursuivre vos études, vous devez vous inscrire en prévision de votre arrivée en France sur le site [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr)  
Justificatifs à joindre :  
— une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...),  
— un document attestant de votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année universitaire concernée,  
— un relevé d'identité bancaire (RIB) qui permettra de vous verser vos remboursements,  
— une pièce d'état-civil nécessaire à la création de votre numéro d'immatriculation. Les pièces d'état-civil acceptées sont : une copie intégrale de l'acte de naissance, un extrait d'acte de naissance avec filiation (ou toute pièce établie par un consulat), un livret de famille, un acte de mariage.  
— pour les étudiants étrangers, un titre de séjour régulier.

## VOCABULAIRE

### DE LA SANTÉ

#### Tarifs

— Secteur 1 : Le médecin ne pratique pas de dépassement d'honoraires (25 € pour une consultation de médecine générale). Les tarifs de secteur 1 servent de base au remboursement de l'Assurance maladie.

— Secteur 2 : Le médecin pratique des dépassements d'honoraires modérés à la charge du patient.

— Non conventionné : le médecin fixe ses honoraires librement.

#### Médecin traitant

Afin de bénéficier du meilleur remboursement des frais médicaux, vous devez choisir un médecin référent, appelé "médecin traitant", qui sera chargé de votre suivi médical.

#### Tiers payant

Le Tiers payant vous dispense de régler immédiatement le professionnel de santé. Il peut être partiel ou total.

#### Les pharmacies

La vente des médicaments s'effectue uniquement en pharmacie. De nombreux médicaments ne peuvent être délivrés que sur présentation d'une ordonnance prescrite par un médecin. Certains médicaments courants, comme l'aspirine, sont en vente libre mais seuls les médicaments sur ordonnance sont remboursés. Les pharmacies sont généralement ouvertes du lundi au samedi, de 9h à 19h. En-dehors de ces horaires, vous devez vous rendre dans une "pharmacie de garde" dont vous trouverez la liste sur les portes de toutes les pharmacies.

## Cas particuliers :

— Étudiants ressortissants de l'EEE/  
Suisse

Avant votre arrivée en France, demandez une carte européenne d'assurance maladie à votre centre de protection sociale (CEAM) valable durant l'année universitaire en cours. Elle atteste que vous bénéficiez dans votre pays d'une protection sociale et vous dispense de l'affiliation à la Sécurité sociale française à condition de la présenter lors de votre inscription administrative. Vous n'avez pas à vous inscrire sur le site : [etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr).

Si vous n'avez pas de carte européenne d'assurance maladie (CEAM), demandez le formulaire S1 auprès de la caisse de sécurité sociale de votre pays d'origine. Vous devez vous inscrire sur :

[etudiantetranger.ameli.fr](http://etudiantetranger.ameli.fr)

Vous n'avez pas à fournir un titre de séjour mais il faudra joindre le formulaire S1 ; ou, à défaut, une attestation sur l'honneur de ressources suffisantes.

— Étudiants québécois

Avant votre départ, munissez-vous de l'imprimé SE 401-Q-102 bis (ou SE 401-Q-106 si vous participez à un programme d'échange entre universités) valable durant l'année universitaire en cours, qui atteste de votre affiliation au Québec à une protection sociale. Lors de votre inscription sur le site [etudiantetranger.ameli.fr](http://etudiantetranger.ameli.fr), vous devez fournir l'un de ces formulaires. Vous n'avez pas à fournir un titre de séjour.

— Vous êtes également dispensé de vous affilier à la sécu si vous êtes **boursiers du gouvernement français** (vous bénéficiez automatiquement d'une couverture sociale) ou étudiants salariés ou pour un séjour d'études en France de moins de 3 mois.

— Si vous ne pouvez prétendre au régime étudiant de la sécurité sociale, vous pouvez bénéficier de la **Protection universelle maladie** (PUMA). L'inscription à la PUMA se fait auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de votre lieu de résidence.

## L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE (LA MUTUELLE)

Facultative, l'assurance complémentaire complète le remboursement de la Sécurité sociale en vous remboursant les 30% restants. Elle donne notamment droit au tiers payant et permet également le remboursement des frais liés à une hospitalisation. Il est vivement conseillé d'en prendre une. Les organismes comme la LMDE et ou la SMEREP proposent des assurances complémentaires variant entre 78€ et 645€ environ (selon les prestations) pour un an. Vous pouvez y souscrire en même temps que la sécurité sociale étudiante lors de l'inscription administrative ou directement auprès de la LMDE ([lmde.fr](http://lmde.fr)) et de la SMEREP ([smerep.fr](http://smerep.fr)).



### info

#### CPAM

Site de l'assurance maladie (CPAM) : [ameli.fr](http://ameli.fr)  
Téléphone : 36 46 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)  
Depuis l'étranger : +33 (ou 00 33) 811 70 36 46 (tarif variable selon opérateur). Il existe également un service téléphonique assuré en anglais au 0811 36 36 46 du lundi au vendredi de 9h à 18h. (6 cts d'€/min)

## OÙ SE SOIGNER ?

### Les centres de soins

— **Le centre de santé des Saints-Pères**  
Ouvert à tous les étudiants qui peuvent y désigner leur médecin traitant : consultation de médecins généralistes (Consultations et soins courants, certificats d'aptitude au sport ou aux stages à l'étranger, mise à jour des vaccinations, etc.) et spécialistes (gynécologues, psychologues/psychiatres, dentistes, tabacologues, nutritionnistes et experts en audition). Les étudiants étrangers (hors union européenne compris) ont accès à tous les soins (langues parlées : anglais, allemand, italien, arabe, chinois, etc.).

→ **Pour prendre un rendez-vous ou tout renseignement complémentaire :** [siumpps.parisdescartes.fr](http://siumpps.parisdescartes.fr)

→ **Adresse :** 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris – Tél : 01 42 86 21 29

— **Le Centre Colliard**  
Centre de soins adapté aux étudiants (tiers payant/secteur 1, ouvertures tardives ainsi que le samedi). Vous y trouverez des cabinets de médecine générale, un gynécologue (et un centre de planification familiale), un dermatologue, un psychiatre, une consultation addictologie/nutrition... en plus des consultations et d'un centre de planification.

→ **Adresse :** 4 rue des Quatrefoies, 75005 Paris – Tél : 01 85 56 00 00

— **Les centres de santé de la ville de Paris**  
Conventionnés, ces centres sont ouverts à tous et proposent des consultations de généralistes et de spécialistes sans dépassement d'honoraires en appliquant le tiers payant.

→ **Infos :** [centres-sante.paris.fr](http://centres-sante.paris.fr)

— **6 Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)** à Paris.

→ **Infos :** [psl.eu](http://psl.eu) > **Campus > Santé et bien-être**

### Trouver un médecin

Vous avez la possibilité sur le site de l'assurance maladie de trouver un professionnel de santé, selon différents critères (location, profession, tarif, acte, adresse).

→ **Infos :** [ameli.fr](http://ameli.fr) / Espace Particulier, Trouvez un professionnel de santé

### Besoin de parler, de vous informer ?

— **Fil Santé Jeunes** 0 800 235 236 (gratuit depuis un poste fixe) ou 01 44 93 30 74

— **Nightline** (Chat et service d'écoute pour les étudiants par des étudiants) : [nightline-paris.fr](http://nightline-paris.fr) / 01 88 32 12 32



— **Permanence d'écoute gratuite APASO** (Prévention Accueil Soutien et Orientation) : 01 40 47 55 47 / [etudiants@apaso.fr](mailto:etudiants@apaso.fr)

— **Violences Femmes info :** 39 19 / [stop-violences-femmes.gouv.fr](http://stop-violences-femmes.gouv.fr)

— **Institut de santé génésique** concernant les violences faites aux femmes : 01 39 10 85 35 / [institutensantegenesique.org](http://institutensantegenesique.org)

# SE DÉPLACER

## MÉTRO-BUS RER-TRANSILIENS

Il existe 14 lignes de métro et 5 lignes de RER pour pouvoir circuler facilement et rapidement dans Paris ou en Ile-de-France.

Les premiers trains passent aux alentours de 5h30 et les derniers aux alentours de 00h30 en semaine et de 1h45 les vendredis, samedis et veilles de jours fériés. Ces horaires sont indicatifs.

→ **Forfait Imagine'R** (réservé au moins de 26 ans)  
[imagine-r.com](http://imagine-r.com)

→ **Forfait Navigo** : disponible à la semaine (22,15 €) ou bien au mois (73€) [navigo.fr](http://navigo.fr)

→ **Retrouvez plans et horaires et tarifs sur :**  
[ratp.fr](http://ratp.fr) - Rubrique "Se déplacer" ou sur l'appli RATP



### bon à savoir

#### Next Stop

Gratuite et entièrement traduite en anglais, allemand, néerlandais, italien, espagnol, japonais, l'application 'Next Stop Paris' est conçue pour tous ceux qui veulent visiter Paris facilement en métro. Téléchargez l'application sur le site de la RATP.

## VÉLIB

Prendre un vélo dans une station, le déposer dans une autre, Vélib' est un système de location en libre-service simple à utiliser, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Environ 1800 stations Vélib pour vos courts trajets ou pour découvrir la capitale.

→ **Renseignements, abonnement, tarifs, plan des stations : [velib-metropole.fr](http://velib-metropole.fr)**



### info

#### Voyager depuis Paris

— 6 gares de grandes lignes de trains vers toute la France ou les métropoles européennes (Londres, Bruxelles, Genève, Amsterdam...)

[oui-sncf.fr](http://oui-sncf.fr)

— 2 aéroports internationaux pour des envies de voyages ou de découvertes : Orly et Roissy Charles de Gaulle.

## CONDUIRE EN FRANCE

— Étudiants ressortissants de l'Union européenne : vous pouvez circuler en France avec votre permis.

— Étudiants non ressortissants de l'Union européenne : vous pouvez utiliser votre permis pendant une année au maximum après la fixation de votre résidence en France.



# SE RESTAURER

## LES RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS UNIVERSITAIRES

### Le CROUS

Il n'est pas toujours facile de bien se restaurer dans la capitale lorsque l'on est étudiant, mais sachez que les sandwiches et autres fast foods ne sont pas une fatalité ! Il existe une solution beaucoup moins coûteuse et plus équilibrée : les restaurants et cafétérias universitaires.

#### Horaires d'ouverture à Paris :

— Les restaurants universitaires de Paris sont ouverts du lundi au vendredi pour le déjeuner, généralement de 11h30 à 14h (les restaurants installés dans des universités ont des horaires un peu différents).

— 2 restaurants universitaires ouvrent leurs portes le soir de 18h15 à 20h, (Mabillon, CIUP et Bullier, tous deux situés au cœur de Paris).

— À noter, le brunch du dimanche sur la Barge du CROUS de Paris qui fait carton plein !

#### Tarifs

Comptez 3 € 25 seulement pour un repas complet comprenant entrée + plat + dessert mais aussi des sandwiches à 2 € ou 3 €.

### La carte Izly

Tous les étudiants des universités de Paris et d'Ile-de-France sont détenteurs d'une carte d'étudiant intitulée carte "Étudiant de Paris Ile-de-France", équipée d'une puce Izly. Elle leur permet de payer – sans contact – leurs repas dans les restaurants universitaires et les cafétérias des CROUS (mais aussi de payer l'accès aux photocopieuses, laveries, ainsi que de passer des commandes sur le site du CROUS).

Par ailleurs, l'application mobile Izly sur smartphone permet de générer un QR code au moment du paiement, qu'il faut passer devant le lecteur de l'opérateur de caisse du restaurant universitaire.

→ Informations : [izly.fr](https://izly.fr)



### info

#### CROUS

Situés à proximité ou au sein même des sites d'études, les 18 restaurants, 4 foodtruks et 34 cafétérias universitaires vous proposent un grand choix de plats et une cuisine diversifiée et de qualité.

Consultez la liste sur le site du CROUS

[crous-paris.fr](https://crous-paris.fr)



## CONTACTS UTILES

- **messervices.etudiant.gouv.fr** : le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante.
- **crous-paris.fr** : renseignez-vous sur les bourses, les résidences universitaires, les restaurants universitaires, les offres culturelles.
- **ciup.fr** : cité internationale universitaire de paris – le campus des universités de Paris (logement, service d'accueil, accompagnement des étudiants et chercheurs étrangers).
- **campusfrance.org** : l'établissement public chargé de la mobilité étudiante. Vous y trouverez toutes les informations relatives à votre projet de mobilité : étudier en France (catalogue de formations, financement des études), préparer son séjour (démarches administratives), vivre en France (se loger, se soigner, travailler etc.).
- **etudiantdeparis.fr** : l'association des étudiants de Paris propose des fiches pratiques dédiées aux étudiants internationaux (le visa, travailler, son budget, trouver un logement, etc.).
- **enseignementsuprecherche.gouv.fr** : le site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Vous y trouverez toutes les informations relatives aux études supérieures en France.
- **diplomatie.gouv.fr** : le site du Ministère des affaires étrangères vous donne tous les renseignements sur les démarches pour venir en France (adresses des consulats, ambassades, alliances françaises, bourses du gouvernement français, etc.).
- **service-public.fr** : le portail de l'administration française vous informe sur vos droits et les démarches administratives.
- **lokaviz.fr** : La centrale du logement LoKaviZ recense pour les étudiants l'offre de logements dans le parc privé ou en résidences universitaires. Elle met en avant les logements auxquels le CNOUS décerne le label "LoKaviZ" qui garantit notamment le paiement d'un loyer abordable pour un logement décent.
- **letudiant.fr et studyrama.com** : deux sites spécialisés sur la vie étudiante, les jobs étudiants, les logements et l'orientation.

## NUMÉROS UTILES EN CAS DE PROBLÈME

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24 h/24. Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, pensez à préciser ces trois points :

- Qui suis-je ? Vous êtes victime ou témoin. Pensez à donner un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- Où suis-je ? Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.
- Quel est l'objet de mon appel ? Précisez les motifs de votre appel.

### SAMU : 15

Le Service d'aide médical urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation nécessitant des soins immédiats.

### POLICE SECOURS : 17

Ce numéro peut être appelé pour faire intervenir en urgence la police.

### SAPEURS-POMPIERS : 18

Les pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes nécessitant une intervention rapide (incendie, fuite de gaz, accident de la route...).

### 112 À PARTIR D'UN MOBILE

À partir d'un téléphone portable, composez le 112, qui est le numéro d'urgence dans l'ensemble de l'Union Européenne.

## LES JOURS FÉRIÉS EN FRANCE EN 2019

Jour de l'an : 01 janvier  
Pâques : 22 avril  
Fête du travail : 01 mai  
Fête de La victoire : 8 mai  
L'Ascension : 30 mai  
La Pentecôte : 9 juin  
Fête nationale : 14 juillet  
Assomption : 15 août  
La Toussaint : 01 novembre  
Armistice : 11 novembre  
Noël : 25 décembre

